

LE FRONDEUR

ABONNEMENT UN AN (52) 5 F 50

BUREAU RUE DE LA LETUVE

15 C^{MES} = LE N^O

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS



- Balte là ! que voulez vous ?
- Voter parbleu !
- Emargerez vous au budget de l'Etat ?
- Non : je suis armurier ; en travaillant j'ai élevé huit enfants : et j'ai fréquenté l'école communale pendant 5 ans 1/2 j'y suis entré à Pâques.
- Ah ! vous y étiez entré à Pâques ! et bien vous serez électeur à à la trinité.

ABONNEMENTS :
Un an fr. 5 50
Franco par la Poste

Bureaux :
12 - Rue de l'Etuve - 12
A LIÈGE

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

ANNONCES :

La ligne fr. 25

RÉCLAMES :

Dans le corps du journal

La ligne 1

On traite à forfait.

La Réforme électorale.

Ça y est. C'est voté. Le ministère que l'Europe ne nous envie pas, est parvenu à faire passer à peu près *ne varietur* son remarquable projet. En vain, l'extrême-gauche a fait les plus vaillants efforts pour enlever quelques amendements ; en vain, M. Janson a prononcé un superbe discours pour réclamer le droit de suffrage pour ceux qui savent lire et écrire, ou tout au moins, pour ceux qui justifieront de la connaissance de la lecture, de l'écriture et des quatre règles fondamentales. Le gouvernement est resté inébranlable. Un seul amendement démocratique avait pu passer. C'est celui de M. Buis, portant que tout citoyen belge pourrait être admis à l'examen qu'il eût ou non fréquenté l'école primaire pendant six ans. Mais le gouvernement a compris que si cet amendement restait dans la loi, des ouvriers intelligents pourraient s'avisier de s'instruire seuls, afin de passer leur examen.

C'était l'intrusion de la classe ouvrière dans le corps électoral ; il fallait éviter ce désastre. Un conseil de guerre se réunit chez M. Frère et là, on décida que si l'article restait dans la loi, les députés de Liège — sauf, cette fois, M. Hanssens — voteraient avec ensemble contre toute la loi. C'est l'éminent Magis-Trasenster, qui s'est chargé de faire le coup : les cabotins sont toujours flattés d'être chargés d'un rôle important — fût-il très laid. L'affaire, du reste, fut bien menée et la menace du sous-Jupiter Magis fit son effet.

M. Buis, avec une grâce parfaite, vota contre son propre amendement et celui-ci fut rejeté. Un autre amendement, présenté par une seconde utilité de la troupe doctrinaire — M. Lippens — fut admis. Cet amendement décrétait la suppression du tiers foncier : c'est une rafle de quinze mille électeurs. En somme, voici en quoi se résume le projet de loi :

Seront électeurs, sans aucune condition, les fonctionnaires de tous calibres — c'est à dire ceux qui se trouvent le plus sous la griffe du gouvernement — et les diplômés. Quant aux citoyens appartenant aux classes populaires, ils seront admis très facilement à l'exercice du droit de suffrage — moyennant quelques petites conditions.

D'abord, ils devront prouver qu'ils ont fréquenté l'école primaire pendant six ans. Or, comme il n'y a eu, jusqu'à présent, que cinq classes dans les écoles primaires et que les bons élèves ne *doutent* généralement pas, ceux-là seuls qui auront raté leurs examens de passage se trouveront dans les conditions voulues.

Toutefois, ceux qui auront fini leurs classes en cinq années — c'est-à-dire les plus intelligents — pourront être admis à la condition d'avoir fréquenté deux ans une école d'adultes.

Voyez donc la belle combinaison. S'il en est qui auraient besoin de fréquenter une école d'adultes pour ne point oublier ce qu'ils savent, ce sont assurément ceux qui sont restés longtemps pour faire leurs classes. Eh bien non, ce sont les autres qui devront fréquenter trois ans une école d'adultes. Or, les écoles comprenant trois années d'études, et les cours inférieurs équivalent à certaines classes de l'école primaire, ceux qui auront fréquenté celle-ci pendant cinq ans, suivront nécessairement les cours supérieurs de l'école d'adultes, finiront leurs études supplémentaires en moins de deux ans et, encore une fois, ne seront pas admis à se présenter à l'examen.

Et d'ailleurs, puisqu'il y a un examen, pourquoi donc exiger toutes ces formalités ? Que diable ! si vous faites subir un examen à quelqu'un, il doit vous suffire qu'il réponde convenablement à vos questions. Après tout, un ouvrier qui, sans avoir jamais pu fréquenter une école, parvient à s'instruire seul, n'a-t-il pas plus de mérite, n'est-il pas

autrement intelligent que celui qui a tranquillement fait ses classes, sans se presser ?

Mais si ceux qui ont pris toutes les mesures étaient sincères, ils ne pourraient être que des imbéciles renforcés. Mais ils ne sont pas sincères. Ce qu'ils ont voulu, c'est empêcher la classe ouvrière de s'infiltrer dans le corps électoral ; et d'ailleurs, ils ont très bien réussi.

L'examen à lui seul, suffirait pour éloigner tous les non-diplômés. Il est, en effet, peu d'hommes qui consentiraient à se présenter devant quelques pions, au risque de subir un échec. Et ce ne sont pas les plus faibles qui reculeraient, car il est clair que bien des hommes — et des plus instruits, ne pourraient répondre à toutes les questions posées dans le programme de l'enseignement primaire. Croit-on, par hasard, que les littérateurs, les avocats, les professeurs de littérature même, ne pourraient confondre une conjonction avec une préposition ?

Mais je crois fichtre bien que si ! Et cependant, d'après les termes de la loi, les commissions d'examen auront parfaitement le droit de poser des questions dans ce goût-là.

Voyez donc comme ce sera gai ? Je le répète, la loi a été faite surtout pour empêcher la classe populaire d'entrer dans le corps électoral. Peut-être, malgré tout, y pénétrera-t-elle quant même, en dépit de toutes les précautions, mais nous pouvons être certains que le jour où cet événement se produira, le ministère actuel proposera de réformer sa réforme.

CLAPETTE.

Première hirondelle.

Tantôt, je contemplais la rapide hirondelle qui, de son vol léger, vient égarer nos cieux ; Chaque printemps la voit toujours tendre et fidèle Regagner le doux nid où l'on fut si joyeux. En elle rien ne change et pourtant bien des cieux Bien des climats divers furent, à tire d'aile, Parcourus dans sa course et traversés par elle. A ses pieds elle vit bien des monts sourcilieux ! Et son affection reste toujours la même : Elle aime pour toujours, quand une fois elle aime ; Son cœur ne cède pas au caprice léger. Ah ! que ne la prends-tu comme modèle à suivre, O toi, sans qui je sens que je ne pourrais vivre Et que, l'âme brisée, hélas ! je vois changer !

FORTUNIO.

Une coquille — énorme — nous a fait dire que les possesseurs de vieux parapluies pouvaient aller les échanger contre des chapeaux à la maison des Trois-François. Cette faute d'impression en ayant produit une mauvaise, nous croyons devoir rectifier : c'est à la maison d'en face — rue Léopold, 40 — que l'on doit porter les parapluies détraqués. On les retapera en un tour de main.

Quant aux vieux chapeaux, c'est toujours à M. Attout-Frans, président de la Société d'alimentation économique, qu'on doit les envoyer. Ces chapeaux, comme nous l'avons dit, serviront à confectionner de l'excellent bouillon.

FAITS D'ÉTÉ

Nous apprenons que la Société royale la *Légia* a décidé, afin de briller plus encore que par le passé, d'établir une salle de répétitions supplémentaire.

Le local choisi est l'établissement Morhen. Les répétitions ont lieu tous les jours, par section, sous la direction de M. Toussaint Radoux.

Les basses ont la priorité.

La *Meuse*, qui paraît un peu oublier qu'elle est « fille de 1789 », a publié des comptes-rendus enthousiastes des manifestations ridicules, rappelant par trop le moyen-âge, qui ont accueilli, à Argenteau, les seigneurs du village, M^{me} Rosalie de Mercy et M. d'Avary — Hubert pour le sexe.

Afin de faire monter de plusieurs degrés encore, l'enthousiasme de la *Meuse* libérale,

pour les archi-cléricaux comtes d'Argenteau, nous croyons devoir faire connaître à notre confrère, les superbes épies, imprimées sur papier à dentelles, et répandues à flots dans le village le jour de la rentrée du châtelain.

Allons-y.

Première poésie.

« VICIT ITER DURUM PIETAS »

LE DÉVOUEMENT A TRIOMPHÉ DE L'ADVERSITÉ

(Traduction trop libre pour venir d'un serf)

A Monsieur le Comte d'AVARY.

SONNET

Si la piété, le long du chemin
Ôte les cailloux et l'épine dure,
Que ne fera pas le riant Hymen
Qu'accompagne amour dans la route dure ?

Le voyage est long mais une Foi pure
Mène le passant comme par la main :
En haut, le ciel est limpide et serene
(Pas tant que toi, ô poète !)
Et dans les buissons la brise murmure.

Un ange pareil à ceux qu'autrefois
Dieu donna pour guide au jeune Tobie
Est auprès de vous pour toute la vie.

Et comme jadis, l'astre des Trois Rois
Vers l'étable sainte amena le mage
L'amour brillera pour vous sans nuage.

Argenteau, le 12 août 1883.

Cette délicate allusion à l'étable prouve assez que le poète avait envie d'aller se régaler. Mais passons à l'autre production du Victor Hugo d'Argenteau :

A Monsieur le Comte et Madame la Comtesse

D'AVARY

DOUBLE ACROSTICHE

Heureux le jour prospère, où, pour votre arrivée,
Un peuple tout entier s'empresse autour de vous,
Émissant des voix, cette union rêvée
Et qui promet des jours aussi calmes que doux ;
rien ne vient assombrir ni troubler cette fête
Tous les cœurs sont à vous, de même que les vœux.

Recevez-les : ils sont votre digne conquête,
On vous aime et désire en ces paisibles lieux ;
Voyez les bienvenus dans l'antique domaine
Aux nobles souvenirs, où tout est grand et beau.
Le ciel bénit ce jour et du mont à la plaine,
Il n'est qu'un cri qui vient réveiller le château,
Et c'est : Vive Avary ! Vive Argenteau.

Argenteau, le 12 août 1883.

Adorable, n'est-ce pas ?

Que la *Meuse* — qui, adorant la peinture du grand Kronké, ne doit pas être gênée pour si peu — dise donc combien les vers sont beaux et elle sera certainement invitée au château des nobles comtes.

JULIE

HISTOIRE VRAIE.

Une mésaventure héroï-comique — née du jeu de l'amour et du hasard — est arrivée dernièrement à l'une de nos jolies horizontales, M^{lle} Julie.

Cette délicieuse créature, malgré de nombreux états de service dans le bataillon de Cythère, compte dix-sept ans à peine.

Brune, gracieuse, très piquante, c'est un oiseau en fleur d'une culture fort agréable. Il va sans dire qu'un jardinier riche, posé, influent, entretenait avec amour... l'éclat de son épanouissement.

Julie coulait, dans la paix d'un charmant appartement, non loin de la cathédrale, des jours tissés d'or et de soie. Elle convertissait l'un en louis ; de l'autre, elle se faisait confectionner des robes lui seyant à ravir.

Il est également entendu que le « baron » avait une foi naïvement aveugle dans la fidélité de son odalisque.

Habitant la campagne, il apparaissait de temps à autre pour donner ses soins à la fleur altérée de sa prédilection et de ses complaisances. Ce n'était pas un importun. Or, voici comme il en fut récompensé.

... Que faire en un gîte — si joliment meublé soit-il — à moins que l'on ne songe ? Tant et si mal songea Julie, qu'elle finit par trouver assommant et lourd — affreusement lourd — le poids, pourtant léger, de sa vertu. Sans préjugés, d'ailleurs, et petite-niece, sous ce rapport, de cette adorable

marquise de Boufflers qui, en fait de vertus, ne reconnaissait que vertubleu, vertuchou et vertugadin. Et puis, elle s'ennuyait à périr. Un ennui noir, obsédant, dont il fallait à tout prix se débarrasser.

Dans l'espoir de chasser les papillons noirs de ce spleen mortel, elle glissa dans l'oreille complaisante et discrète d'un Mercure galant, ses aspirations vers une cascade plus accentuée.

— Entendu, chère belle : à la première occasion... — Plus bas, mon ami, si le baron vous entendait... je ne voudrais pas lui faire de peine : il est si bon !

Au milieu de ces souriantes perspectives, Julie reçut de son suzerain un poulet d'un laconisme prudent :

Andouillers-sous-Bois.

« Bichette viendrai demain. As-tu employé l'insecticide Vicat comme je te l'avais recommandé ? »

Ton Adhémar.

Adhémar, nom de guerre. Pourquoi pas ? M. du Rousseau, évêque de Tournai, signe bien, du nom d'Auguste, ses télégrammes privés ! Décidément non, s'écria Julie furieuse, exaspérée de ce contre-temps ; Adhémar peut se *fouiller* ; il m'embête à la fin ; je ne le recevrai pas.

Tout à ses rêves, il lui déplaisait de retomber ainsi dans la grossière réalité.

Incontinent, notre *tendresse* s'attela à son buvard et, sans ratures ni patés, écrivit le billet suivant :

« Mon graux chien bleu,

« Je suis triste de ne pas pour voir ta tante aujourd'hui à la maison c'est pourquoi je mets la main à la plume pour te dire que ma tante Joséphine, de Bresson, est malade je suis couru la soigné toute la journée et la nuit.

« Millegraux baisés de ta chatte qui miole avec amours, délices et orques.

» JULIE. »

« P.-S. — Le médecin dit qu'il y a accès dans les armoires plate. Je ne sais pas ouisque cest. »

— Moi non plus, se dit Adhémar, après avoir lu cette étrange épitre. Cependant, l'hieroglyphe le tracassait, il y réfléchit profondément. « Quelle diabolie de maladie ça peut-il être ? se répétait-il à satiété. Il consulta le dictionnaire au mot armoire. Il y lut : Sorte de commode. Il chercha commode et lut : Voyez armoire. Cela ne lui apprit rien.

Enfin, après avoir failli jeter vingt fois aux chiens une langue dont, certainement, ils n'auraient pas voulu, tant elle est mauvaise, Adhémar s'exclama, pris d'un rire homérique :

— Par les cornes de mes aïeux, je comprends ! je comprends ! *Eureka*, comme dit Plin-le-Jeune dans la « Vie de Catilina ». Chère et pudique enfant ! ne pas oser écrire, à moi qui suis pourtant entré loin dans son intimité : un abcès dans les omoplates. Quelle périphrase délicate ! Quel cœur azuré ! Quelle trouvaille que cette femme ! Et un style si pur, si plein d'une charmante morbidesse !

Quel modelé, quelle couleur, quel flou ! — C'est égal ; j'ai bien envie de lui donner, pour cadeau de fête, un Noël et Chapsal, relié en veau, avec fermoirs en or, garnis de brillants.

Toutefois, malgré l'absence des charmes qui édulcoraient pour lui l'absinthe de la vie, Adhémar, sa décision prise et ses apprêts de voyage terminés, ne voulut point laisser boudier sa valise. Au jour convenu, il partit.

— Bast ! se dit-il, en mettant l'escarpin dans le wagon qui devait le véhiculer à Liège, le malheur n'est si grand que je me l'imaginai tout-à-l'heure. J'en serai quitte pour m'enquérir là-bas d'un fendron descendant. A cet effet, j'aurai recours aux lumières d'un certain Mercure de ma connaissance. Fort en géographie, il guidera ma main tremblante sur la carte de Tendre. Il en résultera peut-être quelque perte de temps. Mais qu'importe : *Deus mihi otia fecit*, comme dit Horace dans son beau plaidoyer *pro Milone*.

— Brune ?

— Oui, monsieur le baron.

— Des yeux ?

— Profonds comme la mer, monsieur le comte.

— Diable ! pas de danger de s'y noyer, au moins. Et la taille ?

— Une taille de guêpe ou mieux, de diamant, monsieur le marquis.

— ...Faitement ! faitement... Une jambe ?

— M. le duc l'appréciera et sera, je n'en

doute pas, de mon avis : bêtement ravi-sante.

— Très bien... Et le...
— Oh ! pour cela, monsieur le cham-bellan, peut être tranquille ! Tous les gens chic étant aux villes d'eau, nous nageons dans une modération accessible aux cœurs moins bien dotés que ceux d'une flopée de Rotchids.

— Merci, vous êtes bien complaisant.
— Et puis, c'est une femme honnête...
— Pas trop, j'espère.
— Juste ce qu'il faut... Elle est au mieux avec un monsieur bien, qui la protège discrètement. Mais, monsieur le prince étant bel homme, pour sûr qu'elle fera une saleté en sa faveur à son vieux sapajou, qu'elle a coutume d'appeler plus parlementairement « son gros chien bleu ».

— Son gros chien bleu ! Tiens ! Tiens ! C'est entendu, mon brave. A cinq heures, au Grand Duc William.

Dans la rue paisible, toute feuillée, Julie marche à petits pas pressés, remplis d'une ivresse qu'elle est impatiente de savourer. Arrivée au terme de sa course, elle souffle un peu : Julie a beaucoup couru — depuis sa prime jeunesse.

Pourvu qu'il ait le sac, se dit-elle, toute émotionnée. Sinon, je regretterai toute ma vie le faux pas que je vais commettre. Adhémars est si bon !

Sur le canapé d'une chambre humide, à la tapisserie lépreuse, Adhémars, le dos tourné à la porte, machonne un londrès éteint. La porte s'ouvre.

— Julie.
— Mon Dieu ! Adhémars !
Les deux cris sont partis en même temps ; le chant du cygne de leur collage.

— Misérable, dit « le baron », blanc comme un suaire, vous avez failli me tromper. Vous êtes indigne de bontés ultérieures. Sortez de ma présence ! Fuyez, femme perverse, cœur libertin, âme de boue.

— Sale mufle, cria Julie, en s'éclipsant promptement. Quand le calme fut rentré en elle, elle éprouva, de la rupture, la même douleur qu'elle eut ressentie si elle avait brisé le gros chien bleu de faïence qui ornait sa cheminée.

Ils ne se sont plus revus. Julie y a perdu deux cents francs par mois. Adhémars, quelques illusions.

Il y a, dans la vie de ces jolies pécheresses, de ces drames où seul saigne leur porte-monnaie — des hauts et des bas, de ces bas heureusement qui laissent si délicieusement passer la carnation des chairs de leurs mollets.

JOSÉPHINE MASTOUCHE.

AU REVOIR !

Le soleil est brillant dans le ciel azuré,
Sa flamme rend la joie à la nature entière
Et je sens cependant comme une peine amère
Que ne peut dissiper ce beau rayon doré.

Car c'est toujours un deuil pour un cœur éploré,
Que de voir une amie adorée et sincère
Partir, l'absence, hélas ! fût-elle passagère,
Un départ, quel qu'il soit, de tous est regretté.

Mais il est une voix encourageante et douce,
Qui dissipe bientôt la souffrance jalouse
Et répète ces mots aimés : Courage, espoir !

Ce n'est donc pas adieu ! le mot qu'on balbutie,
En te serrant la main à toi, la tendre amie,
Mais un mot plus joyeux : A bientôt, Au revoir !

FORTUNIO.

UNE CHUTE (1)

Seule, en élégante toilette du matin, mollement étendue sur un sofa, la belle madame X. songeait.

Elle se rappelait le temps où elle échangeait son nom de jeune fille contre celui d'une famille faisant la pluie et le beau temps dans le monde de la haute banque. Le mari, lui, était un affreux magot, mais le nom était beau, il donnait accès aux salons les plus aristocratiques — le pavillon couvrait la marchandise. Puis madame X. se rappelait son entrée dans le monde, ses premiers succès.

Son mari n'ayant pu réaliser les rêves de la chaste jeune fille, peletonnée le soir dans son lit blanc de pensionnaire, et songeant déjà de passionnés amours, elle s'était doucement laissée aller à chercher ailleurs. Elle avait trouvé vite — étant jolie, désirable — et mariée. Mais la soif d'inconnu n'en fut pas apaisée.

Désillusionnée, elle crut s'être trompée et fit un nouvel essai. Après celui-là vint un troisième, puis d'autres à la file, se suivant, se pressant. Semblable à ces ivrognes buvant à toutes les coupes, trempant indif-

(1) A la suite d'une gageure, cette fantaisie a été écrite en une demi-heure, sans que les mots qui ou que soient employés une seule fois.
Elle n'en est pas meilleure pour cela, du reste. C.

féremment leurs lèvres dans toutes les liqueurs, quand elles brûlent, la belle madame X. s'enivrait de voluptés, sans jamais se désaltérer au ruisseau limpide d'un amour vrai. Et depuis plusieurs années déjà cette vie durait. Quant au mari, il jouait avec rage, avec désespoir. Servait un respectueux du préjugé, il gagnait, souvent. Ses malheurs conjugaux lui valaient, à certains jours, une veine incroyable, inouïe. Les autres jours il perdait. D'ailleurs, quand il gagnait, c'était toujours en jouant avec les amis de madame — et madame dut bien finir par s'en apercevoir son mari la laissant plus volontiers — et plus longtemps — seule avec les plus dévouées de ses victimes. Elle comprit — mais elle ne changea pas de vie. Le jeu seul permettait encore, au ménage ruiné par de folles dépenses, de faire figure dans le monde : Madame X. le savait et elle ne se révolta point. Ses bonnes amies (les grandes et honnêtes dames) la recevaient flétrie avec de tendres témoignages d'affection : elle était toujours du monde. Régénérée par le sacrifice, mais pauvre en apparence comme en réalité, elle n'eut plus été pschut et les bonnes amies l'eussent écrasée de leur dédain. Madame voulait toujours être « de son monde » et elle continua à servir d'enjeu à la table de baccarat où trônait son mari. Elle eut seulement un peu plus de mépris pour l'homme dont elle portait le nom, beaucoup plus pour ses amants. Pour elle point : Elle était victime, voilà tout.

Et ce jour là encore, Madame X., vêtue d'un peignoir blanc, dont l'entrebâillement laissait voir la naissance d'une gorge, belle encore, malgré de rudes combats pour l'existence — et le luxe, — Madame X., laissant errer distraitemment ses beaux yeux bleus sur les tentures du salon, attendait un jeune homme dont la visite lui avait été notifiée par son époux. La veille, celui-ci avait perdu, sur parole, cinquante louis et Madame était chargée du paiement.

Le bruit de la porte, s'ouvrant, fit sortir Madame de sa rêverie. La femme de chambre entra, portant une carte de visite et une boîte.

Sur le bristol, était le nom du joueur heureux de la veille, puis, en-dessous du nom, ces simples mots : Pour Monsieur. La carte était cornée.

Dans la boîte, était une casquette à trois ponts.

CLAPETTE.

FRANCHISE

Mietta, la perle de Marseille,
Est d'un capitaine au long cours
La jeune femme ; une merveille
Fait pour les folles amours.

Aussi rencontre-t-on toujours,
Sa mine riante et vermeille,
Sous mainte et mainte fraîche treille,
A côté de gais troubadours.

Revenant d'une longue absence,
Son mari lui dit : « Quelle chance !
» Tous les maris en portent long.

« Sauf un, dit-on, dans notre rue !
» — Sauf un ? dit alors, l'ingénue,
« Hé ! mon pitchoux, lequel, dit donc ? »

FIX.

En musique.

Depuis quelque temps, les journaux de toutes nuances sont remplis de « communi-qués » relatifs aux concours musicaux, pour Sociétés chorales et instrumentales, concours qui se donnent un peu partout maintenant. Les succès remportés par ces Sociétés donnent lieu à des manifestations sympathiques, — de la part de leurs consœurs en art, — et à une exultation touchante chez ceux qui n'ont pas le cœur au ventre.

A la nouvelle d'une palme conquise, tout ce monde éprouve sans doute un tel désir de manifester, que la Société couronnée n'hésite pas à se fendre d'un petit voyage, — à une gare de la banlieue, — le lendemain de son retour, quand celui-ci a eu lieu trop tard dans la soirée pour qu'une réception soit possible, à ce moment, avec tout l'éclat voulu. Quoique ce fait se soit déjà présenté plusieurs fois, je n'ai pas encore eu la curiosité de m'assurer si nos voyageurs pour rire se roulent dans la poussière pour compléter l'illusion. — Ce serait assez logique cependant, car on ne revient pas d'un long voyage sans que la toilette des voyageurs en souffre !

Que les futurs vainqueurs fassent leur profit de cette réflexion.

Une Société victorieuse considérerait son triomphe incomplet, si elle n'était reçue à la gare par les députations de diverses Sociétés, félicitée par les illustrations (?)

musicales de la ville et escortée par une compagnie de pompiers sous les ordres du brave et intrépide commandant Charlier.

Elle crierait à l'indifférence, si elle n'était invitée à prendre le vin d'honneur à l'Hôtel-de-Ville et si le Mayor ne disait — les larmes dans la voix :

« De tes enfants sois fier à mon pays !!! »
Ceci dit, pour faire remarquer que la modestie n'est pas la qualité dominante des Sociétés musicales.

Parfois, cependant, certaines se rendent aux concours, dans des conditions telles qu'il n'y a pas lieu de les féliciter des succès qu'elles y obtiennent ; les renforts qu'elles s'adjoignent sont parfois pour beaucoup dans le succès.

A ce propos, je rappellerai la réponse qui fut faite à un de mes amis, par un membre d'une Société rentrant victorieuse d'un grand concours de chant d'ensemble.

La voici dans toute sa splendeur :

— Eh ! bien, demandait mon ami, vous êtes satisfait de l'exécution de vos chœurs ?

— Oui... mais...

— Quoi ?

— Voilà, si les renforts avaient chanté seuls, c'eût encore été plus beau !!

SCIE BÉMOL.

Chanson d'août

Mets ton large chapeau de paille,
Nous irons voir le moissonneur,
Qui dans le champ doré travaille,
Rentrant le fruit de son labeur.

Nous nous mettrons avec ardeur
A l'imiter, sans qu'on nous raille ;
Pendant que pour toi je rimaille
Tu cueilleras la fraîche fleur.

Et quand, lassés de la cueillette,
Nous chercherons une retraite
Sous le chêne majestueux,

Nous y ferons moisson plus douce,
Celle dont mon âme est jalouse :
La moisson des baisers joyeux ?

FORTUNIO.

GAMIN !

Le notaire X. a épousé la plus charmante petite femme qu'il soit possible de rêver.

La jeune Noémi n'a guère que vingt-deux ans, tandis que son mari dépasse la cinquantaine au moins d'un bon lustre.

Le gros X. n'a jamais été beau, jamais aimable, jamais spirituel. C'est bien le type de plus prosaïque de l'officier ministériel qu'on puisse rencontrer.

Visage rond et rougeaud, avec de maigres favoris d'un roux clair, cheveux rares et plats d'un blond douteux et qu'il ramène pour cacher une calvitie accentuée.

En voyant cette figure commune émerger d'un grand col raide et d'une cravate blanche, on croit voir une énorme pivoine dans un cornet de papier.

Le notaire X. est riche ; on cause bien un peu sur l'origine de cette fortune, qui paraît ne pas être des plus honnêtes ; mais on respecte ses écus.

Il y a quatre ans, il épousa une jeune orpheline dont les intérêts lui avaient été confiés, et qu'il avait placée en pension chez les sœurs du Sacré Cœur, la préservant du contact du monde.

Noémi, pour s'échapper de son cachot, devait accepter le notaire pour époux.

On en voit bien qui vendent leur âme au diable.

En présence de cette jeune vierge, le bon notaire ressentit un regain de jeunesse ; aussi, moins d'un an après son mariage, se vit-il père d'un gentil bébé, qui, heureusement, ressemblait à la mère.

Ayant brûlé ses dernières cartouches pour obtenir ce résultat, X. négligeait sa femme et ne s'occupait plus que de son étude et de ses affaires d'intérêts.

Ah ! elle était bien à plaindre la pauvre Noémi !

Aussi la voyait-on souvent lever ses grands yeux d'azur vers le ciel, et pousser de gros soupirs.

Elle se consacrait à son fils, le petit René, qui était bien le plus joli petit espiègle que l'on pût voir.

Cela n'empêchait pas la blonde Noémi d'être un peu coquette ; quelle est la femme qui ne l'est pas, souvent plus que moins ?

Comme premier clerc, le notaire X. avait un ancien officier qui, fatigué de la vie militaire, avait donné sa démission de sous-lieutenant, comptant, pour vivre indépendant, sur une fortune qu'un krach lui avait enlevée.

Alors, Armand D. avait dû se créer des ressources ; il n'avait pas voulu rentrer au corps qu'il avait quitté ; il connaissait X., et entra à son étude.

S'étant vite mis au courant de la besogne, et le premier clerc étant venu à être nommé notaire, il l'avait remplacé à l'étude. Armand était un beau garçon d'une trentaine d'années ; grand, fort, des cheveux et une moustache d'un noir corbeau, des yeux pleins de flammes ; il avait gardé, de son ancien état, une rudesse, une brusquerie qui n'était pas sans charmes. Naturellement, il n'avait pu s'empêcher de trouver la patronne jolie — et de le lui dire.

Mais Noémi, usant de coquetterie, n'avait prêté aucune oreille à ces déclarations, et pourtant elle l'agaçait, le tourmentait, se montrant, parfois même, quelque peu familière.

Le notaire était souvent absent ; alors, Armand occupait le cabinet du notaire, où le petit René et sa mère venaient souvent.

Ce bureau était meublé avec un certain luxe : fauteuils, causeuse, divan, rien n'y manquait.

Un jour que le premier clerc, en l'absence du patron, s'occupait, dans cette pièce, d'un acte important, Noémi entra, tenant en main une longue graminée qu'elle avait cueillie au jardin. Elle vint, par derrière, en effleurant doucement l'oreille de l'ancien officier.

Celui-ci se défendit.

Il voulut saisir la jeune femme, mais elle s'échappait avec un petit rire provocateur.

Ce manège se renouvela.

René jouait à l'entrée des bureaux avec un petit chariot qu'il avait rempli de gravier.

Excité par les agaceries de Noémi, Armand n'avait plus la tête à l'acte qu'il rédigeait.

— Voulez-vous cesser, dit-il à la patronne.

Celle-ci répondit par un rire joyeux et recommença encore.

Alors le clerc, prenant un morceau de craie sur son bureau, traça entre lui et la jeune femme, une ligne sur le parquet.

— Si vous franchissez encore cette limite, ajouta-t-il, vous le payerez cher, prenez garde ! J'ai cet acte à finir et s'il n'est pas achevé, votre mari m'en voudra.

— Oh ! mon mari !

— Enfin prenez garde, je ne vous dis que cela. Ça sera un *casus belli*.

La femme du tabellion respecta un moment la consigne, mais elle recommença bientôt.

Cette fois, Armand la saisit dans ses bras et l'enleva frissonnante, pendant que ses lèvres cherchaient et trouvaient celles de l'imprudente.

Quelques instants après, le notaire rentrait.

Armand était à sa besogne. Noémi était assise dans un fauteuil et semblait travailler à une broderie, le petit René continuait à charger et à décharger sa charrette dans le vestibule.

Au moment où X... voulut s'approcher de son clerc, le bébé s'élança vers son père et le retenait par le pan de son habit :

— Ne passe pas cette ligne, papa, ne passe pas cette ligne, sinon M. Armand te battra, comme il a tantôt battu mémère, à qui il avait défendu de la passer, mais c'est qu'il l'a bien battue mémère... là.

Et il montrait du doigt la causeuse.

Noémi était devenue pâle et Armand rouge comme un coquelicot.

Et, une fois en sa vie, le notaire avait compris.

FIX.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Lecture de procès-verbaux ;
- 2° Présentation de membres ;
- 3° Dépôt des testaments ;
- 4° Nomination d'un délégué au Congrès des Libres-Penseurs, à Amsterdam ;
- 5° De la liberté des fonctionnaires publics en dehors de leurs occupations officielles. (Discussion et vote) ;
- 6° Mesures à prendre concernant deux membres. (Discussion et vote) ;
- 7° Causerie par M. Delpérée. Sujet : Les borgias, (Discussion) ;
- 8° Perception des cotisations ;
- 9° Divers.

Les personnes étrangères peuvent, sur présentation d'un membre, assister à la séance. — Une souscription est ouverte par la Société La Libre-Pensée pour l'achat d'une bannière ; adresser les adhésions à M. J. Thirion, place St-Denis, Liège. — Les membres qui disposeraient de livres pouvant convenir à la bibliothèque des Libres-Penseurs, sont priés de les adresser à M. Oscar Beck, rue Morinval, 67.

Liège. — Imp. E. PIERRE et frère, r. de l'Étave, 12.

AUX AUX



DEPART.

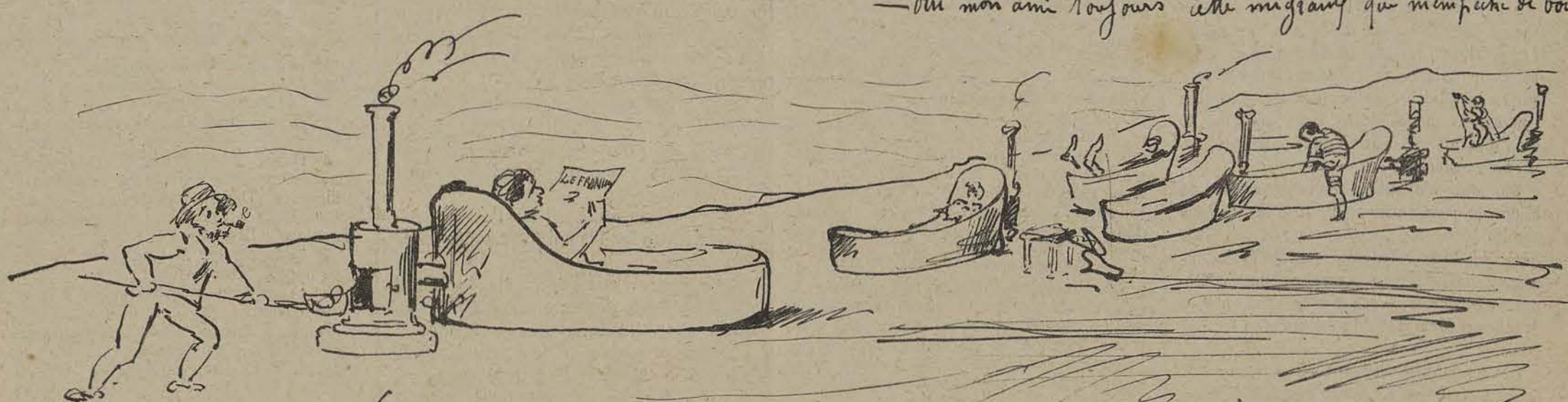
ARRIVÉE



AVANT L'ARRIVÉE DU TRAIN DES MARIÉS
(une leçon de natation.)



APRÈS L'ARRIVÉE DU TRAIN DES MARIÉS
— Un peu souffrante ma petite chatte ?...
— Oui mon ami toujours cette migraine qui m'empêche de bouger.



VUE DE LA PLAGE PENDANT LA SAISON DE 1883.

La température dont nous jouissons ? ne permettant plus de prendre des bains de mer l'administration a trouvé un excellent moyen pour remédier à cet inconvénient.